

DYNAFLOR Fabricant d'Engrais
Z.A. La Peyrade
34110 Frontignan

Tél : 04 67 48 96 23
Fax : 04 67 48 47 36
http://dynaflor.free.fr
info@dynaflor.fr

D.B.D.

Désinfectant Bio Dégradable
Agro Alimentaire

Dérivé d'ammonium quaternaire ayant une activité germicide d'une très haute performance.

Possède une bonne tolérance à la dureté de l'eau.

Son activité fongicide arrête le développement des moisissures. La tensio-activité offre un excellent pouvoir mouillant qui permet une action dans les moindres interstices.

Empêche le processus de putréfaction et permet **un pouvoir désodorisant.**

Tensioactifs biodégradables à plus de 90%.

Ne contient pas de nonyl phénols polyéthoxylés.

HOMOLOGUE A LA DOSE D'EMPLOI DE 0,75 L. PAR HL POUR : (O.75 %)

Traitement bactéricide des locaux de stockage, locaux de transformation des **produits d'origine animale.**

Traitement bactéricide du matériel de stockage des produits d'origine animale.

Traitement bactéricide du matériel de transport, du matériel de transformation industrielle et de commercialisation des produits d'origine animale.

Traitement bactéricide du matériel de laiterie.

Traitement bactéricide des locaux destinés à la préparation de la nourriture des animaux domestiques.

Traitement bactéricide du matériel de transport de la nourriture d'animaux domestiques.

HOMOLOGUE A LA DOSE D'EMPLOI DE 1L PAR HL POUR : 1 %

Traitement bactéricide et fongicide d s locaux de stockage, locaux de transformation industrielle et de commercialisation des **produits d'origine végétale.**

Traitement bactéricide et fongicide du matériel de stockage des produits d'origine végétale.

Traitement bactéricide et fongicide du matériel de transport, du matériel de transformation industrielle et de commercialisation des produits d'origine végétale.

Traitement bactéricide et fongicide du matériel de récolte des produits d'origine végétale.

Traitement bactéricide et fongicide des locaux et matériels de culture, de serres et d'abris, du matériel de serre et d'abris hors culture.

Homologation n° 9400368 délivrée en 1994 par le Ministère de l'Agriculture. Conforme au décret du 08.09.1999 modifié, relatif au nettoyage des matériaux pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires.

COMPOSITION

Composition : **chlorure de didecyl ammonium : 45g/l**
Aspect : liquide incolore
Densité à 20°C: 1,02 environ
pH pur : 12
pH à 1% :10,5
DL 50: 2000 - 5000 mg/kg

MODE D'EMPLOI

S'utilise par pulvérisation, trempage ou arrosage.
Diluer de préférence dans l'eau tiède, tout en respectant les doses homologuées imposées par la législation en vigueur.

POA : Produits d'Origine Animale et matériel de laiteries : 0,75 l/hl (0.75%)
POV : Produits d'Origine Végétale : 1 l/hl (1%)

Dans touts les cas, procéder à un nettoyage préalable.
Pulvériser la solution prête à l'emploi jusqu'à ruissellement sur les surfaces à traiter.
Dans les cas de petits matériels, procéder par trempage.
Pour les serres et abris, pulvérisation, trempage ou arrosage jusqu'à ruissellement, toujours dans les locaux vides de toute culture.
Il est impératif de laisser agir minium 5 minutes.
Rincer à l'eau potable, légalement nécessaire après chaque utilisation sur le matériel destiné au contact des denrées alimentaire

PRECAUTIONS D'EMPLOI ET STOCKAGE

Irritant pour les yeux.
Eviter le contact avec les yeux.
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin.
Ne pas pulvériser sur les surfaces en verre